

L'ÉQUIPE



MÉDECIN

Docteur Francis LI FOON CHEONG

CADRE DE SANTÉ

M. Xavier DESBUISSON

INFIRMIÈRES

Mme Florence NEURY

Mme Christine HINGAN

PSYCHOLOGUE

Mme Nelly MIQUEL

SECRÉTAIRE

Mme Vanessa LARENIE

Les Horaires



Le secrétariat est ouvert :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30



Vous pouvez **laisser un message sur le répondeur** en dehors des heures d'ouverture.

Contactez l'EMASP

SECRÉTARIAT

Tél : 05 53 27 41 10

Fax : 05 53 27 41 11

Courriel : secretariat.emasp-utet@ch-bergerac.fr



CENTRE HOSPITALIER
Samuel Pozzi
BERGERAC



EMASP
ÉQUIPE MOBILE
D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE SOINS PALLIATIFS



L'Équipe Mobile est une unité du Centre Hospitalier Samuel Pozzi de Bergerac dont chaque membre a une qualification spécifique en soin palliatif.

DEFINITION DES SOINS PALLIATIFS par la SFAP*:

« Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychique, sociale et spirituelle.»

**Société Française d'Accompagnement Palliatif*

SON ROLE

Elle propose un accompagnement interdisciplinaire de la personne atteinte d'une maladie grave évolutive, de son entourage et des professionnels de terrain.

QUAND ?

En pratique, il est préférable d'intervenir **en amont** dans la maladie afin de la vivre au mieux et d'**anticiper** les difficultés éventuelles à venir (symptômes gênants, épuisement de l'aidant...)

COMMENT ?

En aidant à identifier et à prendre en charge la douleur, ainsi que tous les symptômes physiques altérant la qualité de vie.

POUR QUI ?

Pour accompagner le patient et sa famille en prenant en compte leur souffrance physique, psychologique, sociale et spirituelle.
Pour accompagner les proches endeuillés.
Pour accompagner les équipes soignantes (formations, aide à la prise de décision, prévention de la souffrance des personnels).

POUR QUOI ?

Pour faciliter le maintien ou le retour à domicile.
Pour tenir une position de médiateur entre le patient, l'entourage et les différents professionnels impliqués dans l'accompagnement du patient.

MODALITE de la DEMANDE

La demande d'intervention de l'équipe mobile se fait :

Soit par téléphone, et devra alors être suivie de la fiche de demande d'intervention.

Soit directement par mail ou fax (formulaire disponible sur simple demande au secrétariat).

Nous intervenons dans les unités d'hospitalisation, les lieux de vie, sur rendez-vous dans nos locaux et au domicile, sur le territoire du Grand Bergeracois :



MODALITE d'INTERVENTION

A la demande :

- du patient
- de la famille
- du médecin traitant
- des soignants
- des travailleurs médicaux-sociaux

L'accord du médecin traitant ou du médecin référent est une obligation